

CHARTRE DE LUTTE CONTRE LE RACISME

DANS LES ORGANISMES FRANCOPHONES
DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE



La lutte contre le racisme s'inscrit dans une démarche collective pour une communauté plus ouverte, accueillante et sécuritaire. Cette démarche fait partie d'une réflexion communautaire sur les enjeux de diversité, d'équité et d'inclusion et sur les enjeux de réconciliation avec les communautés autochtones et métis.

La Charte de lutte contre le racisme est proposée à la signature de tous les organismes de la communauté francophone de la Colombie-Britannique qui souhaitent s'inscrire dans une démarche volontariste et agir en faveur de la diversité culturelle et de la lutte contre les discriminations raciales.

-  **Reconnaissant l'importance et la richesse de la diversité culturelle**, y compris ses composantes ethniques et sociales, pour l'épanouissement et la vitalité de la communauté francophone de la Colombie-Britannique;
-  **Reconnaissant l'inclusion de la diversité culturelle comme valeur essentielle** à la cohésion sociale et à une communauté où tous et toutes occupent une place à part entière;
-  **Reconnaissant la présence de discriminations** basées sur l'appartenance à un groupe racisé au sein des organismes francophones de la Colombie-Britannique;

À TITRE D'ORGANISME FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, NOUS AFFIRMONS NOTRE ENGAGEMENT À :

- ✓ Favoriser la **représentation de la diversité culturelle** au sein de nos organes de gouvernance et de nos ressources humaines, rémunérées ou bénévoles, à tous les niveaux de responsabilité, afin de viser l'atteinte de « **l'objectif 30 %** » recommandé par le Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme;
- ✓ **Sensibiliser, éduquer et outiller** nos ressources humaines et les membres de nos organes de gouvernance en matière de diversité culturelle et de pratiques inclusives, non discriminatoires et antiracistes;
- ✓ **Sensibiliser, former et outiller** nos responsables des ressources humaines afin d'instaurer des pratiques inclusives, non discriminatoires et antiracistes dans tous les aspects de nos politiques de ressources humaines;
- ✓ **Assurer un leadership inclusif** en misant sur une approche rassembleuse et en communiquant notre engagement aux membres du personnel, de nos organes de gouvernance et de la communauté desservie;
- ✓ **Élaborer et mettre en œuvre** une politique d'inclusion de la diversité culturelle, adaptée à la spécificité et à la réalité de notre organisme;
- ✓ **Assurer le suivi de l'atteinte des objectifs** identifiés en matière d'inclusion de la diversité culturelle et partager les résultats avec les membres du personnel et des organes de gouvernance.

NOUS RECONNAISSONS LE RÔLE DE LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE dans la mise en œuvre et le suivi de la présente Charte, notamment dans la coordination de la concertation communautaire, le partage de pratiques, la mise à disposition de ressources en matière de lutte contre le racisme et d'inclusion de la diversité culturelle.

Nom de l'organisme signataire :

Nom et titre du ou de la signataire :

Signature

Date